



## C4.2 Mise en place de navette dans les quartiers reculés/ Améliorer le transport en commun en zone rurale

### Ressources & Modalités

Bien que des efforts aient été effectués pour une démocratisation des transports en commun sur l'île, certains usagers regrettent leurs raretés. D'une part un pan entier de la population est mal ou peu desservi par les transports en commun, c'est le cas des hauts de l'île ou des quartiers reculés, d'autre part nous soulignons un souci de fréquence des bus.

### Organisations



Région  
Réunion



Département  
Réunion  
[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

FNTR

### Autres:

Municipalités

Collectivités territoriales

Acteurs du transport

### Faisabilité & Budget

Afin de pallier ces zones blanches ou mal desservies par les transports en commun, nous avons envisagé une mise en place de navettes électriques qui seraient en correspondance avec les grandes lignes du réseau de transport en commun. Ces navettes sillonnaient les quartiers selon un parcours fixe, avec des arrêts sur demande des usagers.

Le but est d'inciter les usagers à utiliser un mode de transport alternatif à la voiture en se rapprochant d'eux.

D'autres exemples existent à l'échelle nationale. Afin de relier l'île de Ré au continent, le département de Charente-Maritime a mis en place des navettes sur demande pour les usagers/ RespiRé. Les navettes urbaines dans les centres villes de Nice, Bordeaux, Montpellier, Clermont Ferrand sont un autre exemples de la mise en œuvre de ce type de navette.